

Procès-verbal du Conseil d'école n°3 Mardi 4 juin 2019, de 18h00 à 19h10

Cadre réglementaire : Le Conseil d'école est constitué de trois parties : les enseignants, les parents d'élèves et les représentants de la municipalité. Il se réunit pour aborder les sujets qui concernent le fonctionnement de l'école sur le temps scolaire et périscolaire, vote le règlement intérieur et adopte le Projet d'école. Il est présidé par la Directrice de l'école.

Participants

- Présidente : Madame Isabelle Oudart, directrice de l'école enseignant au CP
- Enseignants : Madame Laure Mazérat (Moyens/Grands), Monsieur Mickaël Pereira (CE1), Madame Maryline Jacquet (CM1/CM2), Madame Isabelle Perrin (CE2/CM1), Madame Valérie Lasry (PS), Madame Besse (1/4 CP), Monsieur Iragory (CE1)
- Représentants de la municipalité : Monsieur le Maire Yannick Boëdec, Monsieur l'Adjoint au Maire éducation-jeunesse Mahmoud Kecheroud, Monsieur le Responsable jeunesse David Vincent, Mme Texeira conseillère municipale
- Représentants des parents d'élèves titulaires : Monsieur Matthieu Méance, Monsieur Yan Geuffroy, Madame Vanessa Esteves, Madame Sabrina Duplanil, Madame Cécile André, Madame Habiba Ouafi, Madame Aurélie Cucchietti,
- Absentes excusées : Madame Ghanimi (PS/MS), Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale Magali Caylat

Le Conseil d'école débute à 18h10 par un tour de table de présentation des participants.

Ordre du jour :

- **Vie scolaire :**
 - Les perspectives de montée d'effectifs et d'ouvertures/fermetures de classes

A ce jour, sur les 3 ouvertures de classes prévues, 1 est en surveillance « fermeture » du fait des retards de livraison, donc il y aura 1 ouverture en maternelle (qui aura 4 classes) et probablement 1 seule en élémentaire qui passera à 5 classes.

La structure de l'école ne pourra donc se faire que fin août.

Actuellement, les chiffres sont de 107 élèves en maternelle et 128 élémentaires soit une moyenne de 26,75 en maternelle et 25,6 en élémentaire (sur 5 classes).

Monsieur Le Maire précise les problématiques de retard de livraison, de logements locatifs dont on ne peut connaître la future composition des locataires, et qu'il a bien sûr averti Madame Caylat (Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription) que des enfants arriveraient entre septembre et décembre. A Cormeilles, la population augmente : il y a d'autres ouvertures sur d'autres écoles soit 6 ouvertures en tout. Monsieur le Maire précise qu'il a été demandé à l'Inspectrice qu'une décision ne soit prise qu'à la rentrée, donc il est possible que l'école ouvre avec 10 classes et qu'une des classes d'élémentaire soit supprimée en cours de 1^{ère} semaine. Un enseignant nouvellement nommé devrait alors partir, et toute la structure de l'école élémentaire (du CP au CM2) serait à refaire.

Madame Oudart explique qu'elle reviendra mi-août pour essayer de gérer au mieux tous ces paramètres inconnus.

Madame Oudart réprecise aussi les modifications de l'éducation Nationale suite à la scolarité obligatoire dès 3 ans : Les enfants de petite section (nés en 2016) qui ne mangeront pas à la cantine seront peut-être amenés à dormir chez eux puis à revenir à 15h00 pour 1h30 de classe. Les parents qui souhaiteraient que leur enfant

ne passe pas toute la journée à l'école devront faire une demande d'aménagement du temps scolaire (décision prise en équipe éducative et qui doit être motivée et argumentée). Tout cela n'est pas encore fixé car suppose des modifications des chartes des Atsem, ce qui n'est pas entériné.

o Ouverture du nouveau collège : quelles informations disponibles ?

Monsieur Le Maire précise qu'aujourd'hui le département est dans les temps. Il y aura 10 classes dans ce nouveau collège à la rentrée.

Madame Oudart dit qu'elle n'a eu aucun contact avec la Principale nommée qui ne l'a pas contactée et dont elle ignorait le nom jusqu'à aujourd'hui ; elle n'a aucune information.

Une commission de liaison CM2/6^{ème} aura lieu le 24 juin à 14h00 au collège Daguerre qui sert de lieu hébergement au secrétariat de la nouvelle Principale.

o Le point sur le Projet d'école : actions à supprimer, actions à ajouter

Tous les ans en fin d'année, l'équipe pédagogique doit en faire le bilan et le remanier si nécessaire, de manière à le faire correspondre le mieux possible aux programmes scolaires et aux élèves qu'elle accueille. Par exemple, cette année, l'équipe avait eu l'intention de faire de la relaxation en début d'après-midi, mais elle n'a pas réussi à le mettre en place du fait du trop grand énervement des élèves : elle ne va pas le reconduire.

Monsieur Méance suggère d'instaurer un quart d'heure de lecture libre « 15 minutes pour lire ».

Madame Oudart dit que cela est envisagé et déjà pratiqué dans la classe de Madame Perrin, mais que ne connaissant pas encore 50 % de son équipe de l'année prochaine, elle ne peut s'engager sur cette question ; pour être investies, les décisions de ce type doivent être collégiales.

L'action « 100 jours » : Après un bilan positif, cette action sera maintenue car elle présente de multiples attraits tant dans le cadre du lien avec les familles que du travail en mathématiques.

On envisage une nouveauté : Le mois de septembre serait consacré à des actions autour de la politesse, des règles de vie à l'école, et de la communication explicite qui permet de mieux gérer ses émotions sans agressivité ni violence.

On aimerait réussir à créer un événement sur chaque période : en première période « autour du livre » (avec expo-vente de livres), le goûter thématique de fin d'année 2019 (astronomie, solstice d'hiver), les 100 jours, puis la fête de fin d'année.

Projet Echecs : Cette année, la commune a élaboré en concertation avec la circonscription un programme de sensibilisation au jeu d'échecs au CM1. Madame Jacquet précise que l'école est très contente de ce qui est mené dans les classes en terme d'intervenants comme de matériel. Ce projet a vocation à être prolongé les années suivantes tout comme les projets sportifs financés par la Ville : Pour mémoire :

- Petite section : babygym
- Moyenne section : poney
- Grande section : mini-tennis
- Cp : Mini-tennis

- Ce1, Ce2, CM1, CM2 : natation
- Cm2 : rugby

- o Mention spéciale CM1/CM2

Madame Jacquet a gagné le premier prix du concours départemental des petits artistes de la mémoire. Elle présente son projet et remercie les services culturels de la ville qui ont beaucoup aidé à la réalisation de ce projet, notamment Madame Dosquet et Madame Clément des Musées réunis. Le projet entre maintenant en lice au niveau national...

- o Sorties de fin d'année

- Tournoi de rugby prévu le 7 juin pour le CM1/CM2.
- Challenges sportifs (Olympiades) pour les PS (21/06), CP (17/06), CE1(18/06) et CE2/CM1 (21/06). La couleur de l'école étant le rose pour les petites sections et le marron pour les élémentaires, ce qui n'est pas facile à trouver, l'école a décidé d'investir et d'acheter des tee-shirts pour cette occasion. Ils seront prêtés aux élèves.

Pour ces Olympiades, la commune finance les déplacements de l'élémentaire, l'école participe aux frais pour les petites sections.

Suite à une question de Mr Méance, Monsieur le Maire précise que chaque école à une enveloppe budgétaire « transports » que chaque école gère pour ses sorties scolaires.

Madame Oudart précise que le prix des cars varie selon leur taille, et les horaires de départ et d'arrivée. En privilégiant des sorties intéressantes relativement proches, on parvient à en faire plusieurs. Il reste du budget à transférer sur le premier semestre 2019-2020.

-CE1 : sortie au musée de la Bourdelle autour de la mythologie grecque le vendredi 5 juillet.

-PS/MS : cueillette à Cergy le 4 juin

- o Les actions festives passées et à venir : bilan des 100 jours, la fête de fin d'année

-Bilan des 100 jours : plutôt positif notamment dans l'investissement des familles à la maison qui ont semblé y prendre plaisir.

-Organisation de la fête de l'école du 28 juin : Nous rencontrons des difficultés car nous manquons de volontaires pour tenir des stands et nous ne pourrions faire ce que nous avons envisagé. Une réunion Parents élus-enseignants se tiendra à l'issue du Conseil d'école.

➤ **Vie périscolaire** (questions des parents élus) :

- o Le point sur les travaux et aménagements réalisés ou en attente (éclairage bruyant, infiltrations, fuites, sécurisation, égouts, odeurs, lignes de cour etc.)

Une réunion « travaux » est prévue en mairie jeudi 6 juin. Madame Oudart y fera le point avec les services concernés.

Madame Oudart donne cependant quelques précisions :

- Les tampons installés sur les luminaires en test dans sa classe pour éviter les grésillements n'ont pas forcément été efficaces.

Mr Kecheroud précise qu'une nouvelle solution est donc à chercher.

-Elle signale aussi les odeurs d'égouts assez envahissantes à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux et le manque de sonnerie électrique et de « lignes de cour » qui posent problème en élémentaire pendant les récréations.

Mr Kecheroud dit qu'une solution devrait être trouvée pour la sonnerie.

Point sécurité :

Maternelle : Des barrières ont été installées devant la maternelle et une plantation d'arbustes dans le fossé va améliorer encore la sécurité le long de la route de Sartrouville.

Monsieur le Maire précise que le trottoir de cette même rue va être fermé par des barrières du fait du passage des collégiens.

La demande concernant le masquage du plateau avait été faite : une étude est en chiffrage quant à l'installation de bambous pour occulter le plateau d'évolution sportive.

Les personnages rouge et jaune « Arthur et Zoé » seront installés à la rentrée avenue Louis Hayet, au niveau du passage piéton que l'école emprunte. Des panneaux directionnels seront posés au rond-point, et dans la rue Robert-Louis Stevenson.

ATTENTION ! La rue Jules Verne sera bloquée par des barrières aux horaires d'ouverture (8h10) et de fermeture (16h10) de l'école dès que la mairie aura trouvé un appariteur. (Prévoyez de venir à pied, en vélo, en trottinette, mais pas en voiture...)

Monsieur le Maire explique que les appariteurs sont fréquemment insultés, voire bousculés ou agressés par des automobilistes qui veulent passer à tout prix. L'ensemble du Conseil d'école regrette fortement de tels manques de civisme et espère que ce ne sera pas le cas dans la rue Jules Verne.

o Ouverture du Centre de loisirs à Saint-Exupéry

Monsieur Le Maire reprecise qu'à chaque ouverture de classe à Jules Verne le Centre de Loisirs se réduit. La municipalité précise que pour le CLAE matin et soir, les enfants restent sur leur école.

Le mercredi, il y aura 16 places en maternelle et 48 en élémentaire.

A Saint-Exupéry, 48 places supplémentaires sont ouvertes en maternelle. (cf compte-rendu n°2)

Monsieur le Maire rappelle que le Centre de loisirs dans les bois est bien plus agréable et n'est pas complet, qu'il existe un service de ramassage qui part du square Rodin, et que les familles ont donc la possibilité d'y inscrire leur enfant.

o Augmentation des effectifs : Atsem, personnel de cantine, et animateurs selon les effectifs de l'école à la rentrée.

ATSEM : A Cormeilles, on bénéficie d'1 ATSEM par classe jusqu'à 4 classes. La 4^{ème} ATSEM qui arrivera à la rentrée n'est pas encore nommée.

Madame Oudart précise que la présence des ATSEM plusieurs jours avant la rentrée est indispensable, car elle a besoin de leur présenter ce qui est prévu en terme d'organisation de

toute l'école maternelle : dortoirs, cantine etc. Elle regrette que cette année ce n'ait pas été le cas (elles étaient absentes) et elle n'a pas pu le faire dans de bonnes conditions. (Le jour de pré-rentree ne suffit pas car son emploi du temps est déjà entièrement rempli ce jour-là avec l'Education nationale).

Monsieur Kecheroud s'étonne car c'est ce qui est normalement prévu et note de réitérer la demande.

Les effectifs d'animateurs ne vont pas changer à la rentrée. Aux vacances de la Toussaint, il y aura un ajustement d'animateurs en fonction de la fréquentation sur la première période. En septembre-octobre, il n'y aura pas plus d'animateurs que maintenant même si les effectifs de l'école ont augmenté.

Point sur les mouvements au sein de l'équipe enseignante actuelle

Madame Oudart explique que les ouvertures de classe débouchent sur des postes provisoires que les enseignants sont obligés de quitter au bout d'un an. Partiront donc Madame Vandaele (actuellement en congé parental), Madame Ghanimi qui l'a remplacée et Messieurs Pereira et Iragory. Madame Perrin nous quitte car elle a obtenu un détachement sur un poste hors Education nationale.

Cette année, les résultats du mouvement des enseignants sont très en retard et Madame Oudart ne connaît pas encore le nom des gens nommés. On espère des résultats définitifs aux alentours du 13 ou 14 juin.

➤ **La coopérative** : Le point sur les comptes

Madame Jacquet, comandataire avec Madame Oudart, présente les comptes.

La coopérative étant partie de 0 € en 2017-2018, nous sommes heureux que le solde soit de 2581.65 € en juin 2019, grâce à la participation des familles, à l'achat des photos et à une gestion prudente.

La coopérative a servi à financer une partie du coût des sorties de toutes les classes, d'acheter du matériel de jardinage, des rollers et protections pour la maternelle, de financer la publication du journal, d'organiser les goûters de décembre et des 100 jours etc.

Nous attendons encore la subvention accordée par la Ville en novembre pour nos projets (cf 1^{er} Conseil d'école)

Madame Oudart précise que la coopérative va pouvoir l'an prochain prendre un peu plus en charge les sorties et autres projets.

Comme il n'y a plus de questions, Le Conseil d'Ecole est déclaré clôturé à 19h10.

Fait à Corneilles-en-Parisis, le 4 juin 2019

La Secrétaire de séance
Madame Laure Mazérat


E.P.P. Jules Verne
33, rue Jules Verne
95240 Corneilles-en-Parisis

La Présidente
Madame Oudart


E.P.P. Jules Verne
33, rue Jules Verne
95240 Corneilles-en-Parisis